NATURALIS
LA NATURE EN VILLE

vous présente **MYCO NAT – PRALIN**

Myco Nat – Pralin est une solution de pralinage contenant un biostimulant à base de champignons formant les mycorhizes à arbuscules (MA), bénéfiques à la croissance des plantes et à la résistance face aux stress abiotiques.

Les mycorhizes sont une symbiose ancestrale entre racines de plantes et champignons bénéfiques du sol. Ces champignons forment un réseau de filaments fongiques dans le sol et permettent d'apporter de l'eau et des nutriments à la plante pour toute la durée de sa vie.

PRALIN + MYCORHIZES, À QUOI ÇA SERT?

Le pralin mycorhizé enrobe et protège les racines. Il apporte, en contact direct, les éléments fertilisants. Les champignons forment une symbiose avec les racines: la mycorhize.

INTÉRÊTS

- ✓ **Réduction des stress liés à la transplantation**
- ✓ **Augmente** le **stockage** et la **disponibilité** de l'**eau et des éléments minéraux**
- ✓ **Effet longue durée de mycorhizes et exploration du sol**
- ✓ **Enrichi en extraits d'algues marines**
- ✓ **Stimule la microflore du sol**

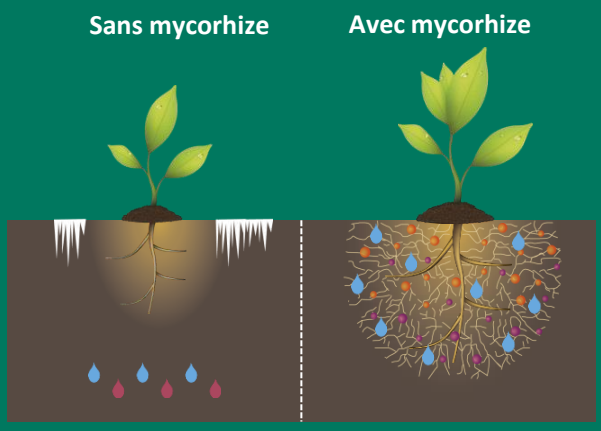

COMPATIBILITÉ
Compatible avec 80% des plantes (céréales, fleurs, légumes, arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, certains feuillus et conifères).

CONDITIONNEMENT
Seau de 1kg
Pralinage de
100 jeunes plants

COMPOSITION
Substrat organo-minéral contenant zéolithe, carbonate de calcium, terre de diatomé, algues extraits d'algues et 5 souches de champignons formant les mycorhizes (*Funneliformis mosseae, Rhizophagus intraradices, Funneliformis geosporum , Claroideoglomus claroideum, Glomus sp. IP36*)

APPLICATION ET DOSAGE
PRALINAGE
Mélanger **Myco Nat – Pralin** avec 1L d'eau. Bien mélanger jusqu'à obtenir une solution pâteuse. Ajouter au besoin de l'eau pour ajuster la consistance en fonction du chevelu racinaire.

RÉGLEMENTATION
. NF U44-551 avec additif agronomique AMM ASTERIA n°1210545. Produit utilisable en agriculture biologique conformément aux règlements européens en vigueur

NON COMPATIBLE AVEC
Les orchidées, certains conifères (pin, épicéa, sapin, douglas, mélèze, cèdre) et feuillus (hêtre, chêne, tilleul, charme, noisetier, châtaignier, aulne, bouleau, peuplier, saule), les éricacées (bruyère, azalée, rhododendron)

PRÉCAUTIONS: **Myco Nat – Pralin** doit être conservé dans un endroit frais (entre 10 et 20°C), sec et bien aéré, à l'abri de la lumière et du soleil. Ne pas stocker avec des produits alimentaires et doit être tenu hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Laver à l'eau en cas de contact avec les yeux. Si des irritations persistent, consulter un médecin. Eviter l'usage de produits chimiques. Le produit peut être conservé 12 mois à compter de la date de fabrication dans les conditions de stockage décrites ci-dessus.

Natura'lis – Siège social: 4 Boulevard de Beauregard, 21600 Longvic – Tél 03 80 69 22 23
contact@naturalis.fr – www.naturalis.fr